



APPEL A CANDIDATURE

EMPLOI MAST 96 H

Département Management du Sport (Licence et Master)

- Fiche poste : voir en pièce jointe.
- Dossier et annexes : voir en pièces jointes.

Dépôt des dossiers de candidatures, scannés, en PDF, au plus tard : **Mardi 5 juin 2018**
à adresser au Service RH de la F2SMH :

- **Mme Odile FRANCESCHIN** – tél : 05 61 55 77 87
Mel : franceschin@adm.ups-tlse.fr ou astaps10@adm.ups-tlse.fr

et copies à :

- **M. Vincent CHARLOT**
Responsable du département Management du Sport - vincent.charlot@univ-tlse3.fr
- **M. Dilchad SOULEYMAN**
Responsable administratif – f2smh.ra@univ-tlse3.fr

Aucun dossier papier ne sera retenu.

Pour toute question à caractère pédagogique, contacter :

M. Vincent CHARLOT - vincent.charlot@univ-tlse3.fr
Responsable du département Management du Sport

Toulouse, le 3 mai 2018
Le Doyen

M. Jean-Paul DOUTRELOUX



Fiche de poste MAST A MI-TEMPS

1 poste pour la rentrée 2018

UFR : F2SMH

Section CNU : 74

Filière de formation concernée : Département Management du sport (Licence et Master)

Domaine de compétences : "Management du sport, gestion et analyse financière"

Enseignement : le candidat devra assurer des enseignements niveau Licence et Master en gestion (approche classique, GRH et simulation), analyse financière des marchés du sport

Développement et professionnalisation : par sa connaissance des environnements professionnels du sport, le candidat doit faciliter les partenariats et échanges avec les employeurs potentiels et structures d'accueil d'étudiants stagiaires au niveau licence et master.

Administration de diplôme : prise en charge et gestion des stages au niveau M2 (master IDSL)

Recherche : le candidat sera rattaché au Laboratoire Cresco (axe « Socialisations et savoirs professionnels dans le champ des formations et métiers du corps, du sport et des loisirs »)

Profils demandés : professionnel avec une expérience importante dans le domaine du management du sport et des loisirs, faisant montre de compétences avérées en gestion et analyse financière, une bonne connaissance de l'environnement du sport professionnel serait une plus-value appréciable.

Obligations de service : assurer un service d'enseignement de 96 h / an ; le candidat s'engage à dépasser cette obligation statutaire et à effectuer des HCC pouvant atteindre 80 % de son service statutaire.

Le 3 avril 2018

Le Responsable du département Management du sport
Charlot Vincent

